



Le congrès fédéral reprend avec force la déclaration du CCN des 17 et 18 novembre 2015 sur les valeurs de solidarité et de paix qui sont celles de la CGT. C'est le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, les idées d'extrême droite.

Le congrès de la fédération des SP affirme que l'état d'urgence ne peut être une entrave à l'expression citoyenne et syndicale. Il apporte tout son soutien à tous les syndicats victimes de répression judiciaires et policières à l'occasion de manifestations.

Il soutient tous les salariés, les retraités et privés d'emploi en lutte pour la défense de l'emploi, des salaires, contre toutes les discriminations et pour l'égalité femme homme. Le congrès réaffirme aussi sa revendication de supprimer les discriminations de nationalité pour l'accès à la fonction publique. Les témoignages lors de notre congrès attestent de la vivacité et la diversité des luttes.

Les syndicats de la FD appellent aux initiatives et manifestations prévues le 2 décembre sur tout le territoire, en soutien aux 16 salariés d'air France et contre le plan social annoncé. Cette mobilisation rassemble toute la cgt autour des libertés syndicales, contre toutes les répressions des luttes salariales.

Alors que l'efficacité de nos services publics lors des attentats est saluée par tous, dans le même temps, le travail de destruction massive se poursuit.

Les réformes territoriales et de l'État ne sont pas à isoler des autres « réformes » législatives votées ou en cours. Elles forment au contraire un tout cohérent qui découle d'un projet de société, qui est d'adapter nos territoires, nos modes de vie et l'action publique en territoire aux seules exigences de compétitivité des entreprises, du capital et de la finance. La réforme territoriale de l'actuel gouvernement s'inscrit dans le droit fil de celle initiée par le précédent. L'ampleur de la restructuration en cours nécessite un combat de toute la cgt. Le congrès estime que cet enjeu doit trouver toute sa place lors du prochain congrès confédéral et invite les syndicats à participer à sa préparation.

La fédération continuera de militer et de mobiliser pour l'abrogation de ces textes.

Le PPCR est l'un des outils contribuant à cette destruction des services publics. Il s'inscrit dans le processus de déconstruction de notre statut.

Après une large consultation, la Cgt a refusé de signer l'accord. Les syndicats dénoncent l'utilisation du 49-3 social par le Premier ministre et le passage en force concernant l'application du parcours professionnel, carrière et rémunération et ses conséquences sur les agents :

- fin de l'avancement d'échelon au minimum
- l'allongement des carrières
- le problème des reclassements
- l'individualisation de la rémunération du fonctionnaire, etc...

Le préalable du gouvernement de la signature de l'accord conditionnant la possibilité de dégel du point d'indice est un chantage inacceptable.

Le congrès invite dès lundi tous les congressistes à rencontrer les salariés, à les consulter, à les mobiliser en s'appuyant sur la pétition salaires et la consultation confédérale. Nous portons la responsabilité de construire avec eux un mouvement fort, de classe et de masse. Rendez-vous dès le début 2016 avec l'objectif de gagner le dégel du point d'indice par les grèves et manifestations.